Imprimer

Chaufferie biomasse : Bordeaux conforte son engagement dans le développement durable

CHU Bordeaux - mercredi 16 décembre 2015. 1241 vu(s)

La plus importante chaufferie biomasse de l'agglomération bordelaise est implantée sur le site du Centre Hospitalier Charles Perrens - CHU de Bordeaux

Acteur engagé dans le développement durable, **le CHU de Bordeaux** adopte le bois énergie renouvelable. Il vient d'inaugurer la plus importante **chaufferie biomasse** de l'agglomération. Implantée sur le site du Centre Hospitalier Charles Perrens, cette chaufferie bois couvrira **83% des besoins** des deux établissements avec pour bénéfices immédiats une réduction des émissions de CO2 de 10 700 tonnes/an, soit l'équivalent de 7 133 voitures en moins, une diminution de la facture énergétique et de la dépendance aux énergies fossiles.

Pour **Philippe Vigouroux, directeur Général du CHU de Bordeaux**, ce projet répond à trois grands enjeux : **environnemental**, grâce à la production d'énergie renouvelable faiblement émettrice en gaz à effet de serre qui participe à la lutte contre le changement climatique. Cette chaufferie bois permet de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie du site. L'enjeu de **performance économique**, car ce projet doit permettre de réduire la facture énergétique du CHU et de s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles. Enfin, **l'enjeu social et territorial**, par la création d'emplois (16 au total) et la participation au renforcement de la filière de production locale de bois-énergie. « La mise en œuvre de cette chaufferie s'inscrit pleinement dans notre politique de développement durable et prolonge notre activité du « prendre soins » : prendre soins des ressources, du climat, des générations futures. Je suis particulièrement fier de participer à ce projet collectif inter-hospitalier qui permet d'inscrire le CHU dans la transition énergétique » se réjouit le chef d'établissement.

Le CHU de Bordeaux, vitrine du développement durable
Le CHU de Bordeaux est engagé depuis 2008 dans une vaste politique de développement durable. De nombreuses actions ont été mises en œuvre dans le cadre de l'agenda 21 et certains résultats ont été salués

au niveau national : 4 trophées nationaux reçus depuis 2011 au titre du baromètre «Développement durable » des établissements de santé.
Mobilité : au CHU de Bordeaux, un salarié sur deux utilise un autre moyen de transport que la voiture individuelle pour se rendre sur son lieu de travail. Le CHU a déployé des dispositifs financiers incitatifs avec l'accès au réseau de transport en commun de la métropole pour 12,80 euros/mois. A son actif également l'acquisition d'une flotte de plus de 100 vélos (dont 10 électriques), l'installation de plus de 180 arceaux vélos et de vastes campagnes de sensibilisatio.
Déchets : 12 filières d'élimination ont été déployées et une politique d'optimisation du tri a permis de réaliser 400 000 euros d'économies en 4 ans.
Le CHU inscrit aussi à son agenda 2019, la diminution du gaspillage alimentaire, la réduction des consommations d'énergie et l'optimisation de certaines pratiques de soins (diminution des actes de biologies et de radiographies).

Une culture du développement durable partagée par le personnel
L'engagement éco-citoyen spontané des professionnels a permis de structurer un réseau d'acteurs motivés et engagés : les ambassadeurs du développement durable du CHU de Bordeaux. Ce réseau compte aujourd'hui 50 professionnels (médecins, infirmiers, ouvriers, gestionnaires…) et s'agrandit chaque année. La dynamique est en marche, appuyée par des campagnes de sensibilisation et de formation notamment à l'occasion de temps forts comme la semaine du développement durable.
« *Je suis optimiste sur cette « mise en mouvement » de notre institution, car les professionnels sont volontaires pour faire évoluer leurs pratiques et adopter des actions de bon sens dans leur quotidien aussi bien personnel que professionnel* » souligne Philippe Vigouroux.

Les chiffres clés de la chaufferie Biomasse de Bordeaux *
2 chaudières biomasse de 5,75 et 3,75 MW, soit 9,5 MW au total
1 chaufferie gaz de secours pour le CHCP de 4,5 MW
18 000 tonnes de bois par an
83% des besoins énergétiques couverts par l'énergie bois
Une autonomie de 3 jours
10 700 tonnes de CO2 évitées,
soit l'équivalent du retrait de la circulation de 7 133 voitures
50 GWh de chaleur produite chaque année
Un contrat de 10 ans avec un spécialiste des services énergétiques
8,5 millions d'euros de travaux

En savoir plus sur la Biomasse*
Première source d'énergie renouvelable produite en France devant l'énergie hydraulique, les biocarburants et l'éolien, la biomasse est aujourd'hui au cœur de très importants projets de développement en matière de production d'énergie.
La biomasse regroupe l'ensemble des matières organiques pouvant devenir source d'énergie. Les ressources en biomasse proviennent de sources extrêmement diversifiées et disponibles en grande quantité sur le territoire français :
- le bois (bûches, granulés, plaquettes)
- les sous-produits du bois (résidus provenant des exploitations forestières, scieries, industries de transformation du bois…)
- les sous-produits de l'industrie (boues issues de la pâte à papier, marcs de raisin et de café, pulpes et pépins de raisin…)
- les produits issus de l'agriculture traditionnelle (céréale, oléagineux, paille…) et des nouvelles plantations à vocation énergétique
- les déchets organiques (déchets urbains ou agricoles).

Pour la chaufferie bois de Charles Perrens, la ressource est issue de la forêt, des espaces boisés (bocages, élagage urbain…) et de la sylviculture dédiée : bois de grumes, bois d'élagage, rémanents issus des exploitations. Ces produits d'origine sont préparés pour obtenir de la plaquette forestière.

Les atouts pour…
L'environnement
La biomasse permet de diminuer notablement les émissions de CO2 et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. Elle permet également l'entretien du patrimoine forestier ainsi que la valorisation des rebuts du bois (copeaux, palettes, élagage…)
L'économie locale et l'emploi
On considère que pour 1 000 tonnes de bois consommées, 1 emploi à plein temps est créé dans la filière. L'utilisation du bois stimule également l'économie locale en sollicitant, pour alimenter les chaufferies, toute la filière bois de la Région.
Le budget
L'utilisation de la biomasse permet une réduction notable des factures énergétiques. Elle permet de s'affranchir des cours fluctuants des énergies fossiles comme le pétrole, assure des prix stables et augmente l'indépendance énergétique en recourant à une énergie disponible localement.

Idée reçue : La forêt est en danger -> FAUX !
Couper du bois (de manière raisonnée) ne fait pas disparaître les forêts, mais les entretient, et permet leur extension et leur accroissement. Il convient donc d'exploiter et de gérer la forêt durablement, c'est-à-dire de ne pas prélever plus que son accroissement annuel, et de laisser sur le sol un minimum de matière et de rémanents pour régénérer les sols. Il est indispensable d'exploiter régulièrement la forêt, et le bois énergie constitue un débouché qui permet aux «forestiers» de rentabiliser cette exploitation.

**source : dossier de presse Dalkia - inauguration de la chaufferie biomasse du CH C Perrens et du CHU de Bordeaux 14 décembre 2015*

Catégorie : CHU Bordeaux, Développement durable, Newsletter 813 - 29/12/2015

Contact : CHU Bordeaux

- **Frédérique ALBERTONI**,
  Service Communication.

  12, rue Dubernat
  33404 Talence cedex

- **Tel :** 05 56 79 56 79

  Email : frederique.albertoni@chu-bordeaux.fr

  Site : http://www.chu-bordeaux.fr

Les commentaires pour cet article :

Pas de commentaire

Ajouter un commentaire

L'afflux de spams et de messages publicitaires rend obligatoire l'insertion de filtres. Pour que cet espace continue à bien remplir sa fonction de passerelle entre les internautes et les institutions, nous vous invitons

à remplir les cadres ci-dessous ainsi que le code qui figure dans l'image avant de nous transmettre votre commentaire. Merci de votre compréhension.

Le comité de rédaction

Prénom: *

Nom :

Email: *

Commentaire: *

Saisir le code:

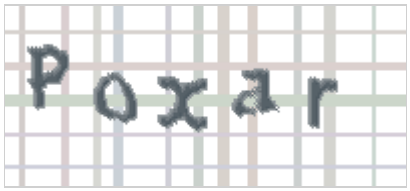

*

Envoyer Effacer

* - champ obligatoire

Voir les règles de l'espace réaction